

Avril
2020

VERSION DIFFUSÉE
UNIQUEMENT EN NUMÉRIQUE

n°
145

L'Éclair



Saint-Arnoult
en Yvelines

www.saintarnoultenyvelines.fr

MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

► **Pandémie**

La mairie adapte ses services à la population
Pages 3 à 6.

**ARRÊTEZ DE VOUS DÉPLACER
RESTEZ CHEZ VOUS**

- P7. ÉLECTION MUNICIPALE
- P11. SECTION DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS
- P15. PARC MULTIMODAL DE LONGVILLIERS



Retrouvez toutes les publications municipales sur notre site Internet ainsi que nos actualités sur les réseaux sociaux.





Jean-Claude Husson
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Chères Arnolphiennes,
Chers Arnolphiens,

Comme la moitié de la population mondiale, nous voici confinés chez nous. C'est un moment de l'histoire inédit et très particulier.

Pour certains, c'est un moment à passer, pour faire chez soi ce que l'on a jamais le temps de faire habituellement. Pour d'autres, c'est invivable pour différentes raisons, logement très petit, insalubrité, promiscuité, solitude absolue, et parfois même situations de violences familiales.

La commune a mis en place pour les plus vulnérables d'entre nous un service de livraison de courses à domicile et de livraison de médicaments. Il est également possible de signaler les personnes en difficulté éventuelle qui ne nous sont pas connues.

Nous avons également instauré dans notre commune, avec le personnel de l'Éducation nationale, un service d'accueil des enfants de parents indispensables à la gestion de la crise.

Enfin, toujours avec le personnel de l'Éducation nationale, et des bénévoles retraités de l'Éducation nationale, la commune aide d'un point de vue logistique à assurer une continuité pédagogique pour les enfants qui ne bénéficient pas d'internet ou parce que les parents ne maîtrisent pas ou peu notre langue.

Je remercie les personnels de la commune, les bénévoles, les entreprises et leurs salariés, les agents des différentes fonctions publiques, territoriale, État et hospitalière qui s'occupent de tous les services qui nous sont si indispensables. Nombre d'entre eux agissent avec peu de protection hormis les gestes barrières ou de distanciation, les équipements de protection étant réservés aux personnels soignants.

Il y a un fort décalage entre ces actions indispensables apportées en période de crise sanitaire exceptionnelle, et d'autres demandes. Certains d'entre vous appellent pour faire tondre la pelouse, ou pour déposer un document d'urbanisme. Je ne ferai pas la liste ici des demandes incongrues qui en d'autres temps seraient légitimes. Elles ne viennent que surcharger nos modestes moyens de gestion de crise.

La période de confinement est pour l'instant prévue jusqu'à la mi-avril. Il est probable qu'elle soit encore prolongée. Nous n'avons pas passé le pic de contamination. Mais surtout, les cas de coronavirus se précisent sur notre commune. C'est plus que jamais le moment de rester chez nous.

Bien cordialement.

COVID-19

Un seul mot d'ordre, "Restez chez vous !"

Face à la pandémie, depuis lundi 16 mars, une seule consigne prévaut « Restez chez vous » ! Apparue en Chine courant décembre 2019, la maladie dénommée Covid-19 est aujourd'hui présente en tout point de la planète.

Sur les réseaux sociaux les informations et les polémiques circulent plus vite que le virus.

Une seule certitude aujourd'hui, le bon comportement à tenir est d'éviter sa prolifération. Car si son taux de létalité estimé, taux de décès parmi les personnes infectées, est de l'ordre de 1 à 2 %, le virus se transmet très facilement, crée des pneumonies chez les personnes les plus gravement atteintes et engendre des soins en réanimation monopolisant un lit pour plusieurs semaines. Le risque est la saturation des services de santé et l'impossibilité de prendre en charge l'ensemble des patients. Nos aînés et les personnes déjà atteintes de pathologies paient un lourd tribut dans cette guerre sanitaire.

La meilleure conduite à tenir est de rester confiné chez soi.

La mairie s'adapte

Respectant cette consigne de confinement, l'ensemble des agents municipaux a été invité à rester à domicile.

Physiquement la mairie est fermée. Néanmoins la continuité de service public perdue et les services à la population se sont adaptés à ces circonstances et besoins inédits.

Une veille instaurée en mairie

Deux agents se relaient en mairie pour assurer les actes d'état civil (naissance et décès) et répondre à vos questions via le site internet prioritairement ou le téléphone.

Comment joindre la mairie ?

- En priorité via cette adresse internet : demande.say78.fr ou au 01 30 88 25 25

Attention :

demande.say78.fr, solidarite.say78.fr et liste-courses.say78.fr ne sont pas des adresses email. Ce sont les adresses de sites internet. Vous devez taper l'adresse en haut de votre navigateur internet (firefox, chrome, explorer,...). Vous aurez alors accès à un formulaire simple pour faire votre demande (Pour information : tous les liens de ce magazine numérique sont des liens cliquables).

Urbanisme

Durant la crise sanitaire, les délais d'instruction des dossiers d'urbanisme sont suspendus. Il est inutile de tenter de déposer des dossiers ou de téléphoner en mairie. Toutes les actions sont figées.

Restez chez vous !

De nouveaux services pendant la crise sanitaire

Prendre soin des Arnolphiens les plus vulnérables pour leur permettre de surmonter cette période de confinement dans les meilleures conditions a été la préoccupation première des services.

Livraison des courses alimentaires à domicile

En concertation avec les commerçants alimentaires de la commune, un service de livraison est mis en place pour l'ensemble des aînés de plus de 70 ans ainsi que pour les personnes vulnérables déjà identifiées à partir du fichier « canicule » du CCAS.

L'Éclair

Dépôt légal : Avril 2020

Directeur de la publication : Jean-Claude Husson

Adjointe à la communication : Brigitte Poincelin

Rédaction, photos : Gilles Mainvils

Mise en page : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr / www.saintarnoultenyvelines.fr

VERSION DIFFUSÉE UNIQUEMENT EN NUMÉRIQUE



Jumelée avec Freudenberg-am-Main

Jumelée avec Terras de Bouro

LE SAVIEZ-VOUS ?

demande.say78.fr

Si vous faites votre demande par le site internet : demande.say78.fr, de nombreux agents travaillant de chez eux pourront prendre en compte votre demande. C'est donc le moyen le plus efficace pour faire sa demande. Si votre demande nécessite des explications détaillées, un agent vous rappellera.




Merci aux agents et aux bénévoles qui participent aux opérations de livraison.

Comment bénéficier du service ?

- Se rendre à l'adresse internet liste-courses.say78.fr
- Si vous n'avez pas internet, vous pouvez appeler la mairie pour faire enregistrer votre demande.
- Le service de livraison est gratuit

Livraison des médicaments à domicile

Toute personne ayant besoin du renouvellement d'une ordonnance et étant dans l'impossibilité de se déplacer peut bénéficier de ce service.

Comment ça marche ?

- Chaque demandeur prend contact avec sa pharmacie pour faire identifier son besoin.
- Le CCAS assure gratuitement la livraison des médicaments.

Quelles pharmacies participent ?

- Pharmacie du Centre : 01 30 41 43 95
- Pharmacie de la Martinière : 01 30 41 43 38

La mairie recense les personnes vulnérables

Vous connaissez une personne, voisin, ami ou parent vulnérable, faites-en le signalement en mairie. Le personnel communal entrera en contact avec elle pour estimer ses besoins.

Comment signaler ?

- En remplissant le formulaire à l'adresse internet solidarite.say78.fr

Accueil des enfants

Afin de permettre aux personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire de se rendre à leur lieu de travail, la commune et l'Éducation nationale ont mis en place un service d'accueil de leurs enfants à l'école élémentaire Guhermont avec l'aide d'agents municipaux et d'enseignants volontaires.

Comment faire ?

Si vous êtes nouvellement mobilisé pour la gestion de la crise sanitaire, faites-vous connaître au plus tôt auprès de la directrice de l'école de vos enfants ou de la mairie aux coordonnées suivantes :

- Maternelle Jeu de Paume : 01 30 41 21 55 0780229a@ac-versailles.fr
- Maternelle Guhermont : 01 30 41 22 08 0780728t@ac-versailles.fr
- Élémentaire Guhermont : 01 30 41 21 97 0780314t@ac-versailles.fr
- Élémentaire Camescasse : 01 30 41 20 85 0780315u@ac-versailles.fr

Les services municipaux sont joignables 24h sur 24 prioritairement sur le site internet demande.say78.fr

À défaut joignez l'accueil de la mairie au 01 30 88 25 25

Les autres services

La poste

La poste s'est réorganisée en fonction de ses effectifs disponibles. Dans le sud Yvelines, seule la poste de Rambouillet est ouverte, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, 1 place André Thome.

La distribution et la collecte du courrier sont toujours assurées sur notre commune par les postiers. Pour déposer ou recevoir un colis, vous devrez vous déplacer à Rambouillet.

Ramassage des déchets ménagers et verts

Afin d'assurer en priorité le ramassage des ordures ménagères pour éviter un risque sanitaire supplémentaire, la collecte des bacs à déchets verts a été suspendue jusqu'à nouvel ordre. Les usagers sont invités à conserver leurs déchets verts afin d'éviter des risques d'incendie. Merci de respecter strictement cette consigne.

À cette occasion, il est rappelé que leur incinération est formellement interdite et que toute infraction est passible de sanction prévue au code pénal.

Eau potable


Le Syndicat Intercommunal d'Adjonction d'Eau Potable (SIAEP) a fermé ses bureaux administratifs et se concentre sur la continuité du service à la population. La relève des compteurs est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Marché dominical

La tenue du marché du dimanche avenue Henri-Grivot est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Revue de presse

Radio et journaux relaient les actions mises en œuvre par la commune :

 Mercredi 25 mars, le maire était interrogé par la radio RVE, alors qu'il était en vidéo-conférence

avec les cadres de la mairie, tous confinés chez eux, mais coordonnant les actions menées sur le terrain au service des Arnolphiens les plus vulnérables.

Écoutez l'interview : interviewRVE.say78.fr

 toutes les nouvelles

Le Maire Jean-Claude Husson, ainsi

que d'autres maires du Sud-Yvelines, ont également donné une interview au journal « Toutes les Nouvelles ».

Retrouvez cette interview en lecture ici :

interviewTLN.say78.fr

Recommandations

Nos hôpitaux commencent à être surchargés.

Faites vos courses pour plusieurs jours ou une semaine.

Limitez vos déplacements au plus strict nécessaire et respectez les règles suivantes :

- avoir la nouvelle attestation de déplacement dérogatoire avec l'heure de départ et une pièce d'identité.
- une seule personne par foyer sort faire les courses. Les autres personnes restent à la maison.
- se laver les mains avant et après la sortie.
- respecter une distance d'au moins 1 mètre entre chaque personne.
- ne pas se toucher le visage et en particulier le nez, les yeux et la bouche.
- limiter au maximum son temps de présence sur les lieux.

Toutes les infos : saintarnoultenyvelines.fr, la [Newsletter](#), [Facebook](#) et [Twitter](#)

Comment recevoir la Newsletter de la mairie ? Rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet de la commune et remplissez le formulaire d'inscription.

**ARRÊTEZ DE VOUS DÉPLACER
 RESTEZ CHEZ VOUS**

COVID-19 En bref...

LA POSTE Livraison des colis



Voici la mesure prise par la Poste pour assurer la protection des facteurs. « La règle que nous avons donnée à nos facteurs est de limiter toute forme de contact. Donc ils ne sonnent plus chez les destinataires de colis. Si la boîte aux lettres est normalisée : ils déposent le colis. Si elle ne l'est pas : ils mettent un avis de passage. »



La médiathèque à vos côtés

La situation actuelle étant au confinement, les bibliothécaires de la médiathèque « Les yeux d'Elsa » mettent à votre disposition un nouveau service en ligne : la sitotheque !

Elles vous proposent ainsi quelques sites et liens vidéos, blogs, histoires à écouter en podcast.... afin de vous divertir un peu en attendant de vous retrouver à la médiathèque.

Alors n'hésitez pas à vous promener sur le site Chemin Lis@nt du réseau pour découvrir « Les actualités » en ligne des neuf bibliothèques.

Vous pouvez également leur donner des idées, leur laisser des messages sur mediatheque@say78.fr pour faire vivre ce site durant cette période compliquée que nous vivons.

Découvrez la sitotheque sur : mediatheque.say78.fr

LA MAISON LUMNI L'école à la télé



« La Maison Lumni » est une émission de France Télévision qui donne cours à la maison.

De la primaire au lycée, du lundi au vendredi, dès 9 h jusqu'à 17 h 30, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, La Maison Lumni propose cinq séances de cours réparties sur la journée en fonction des niveaux scolaires, ainsi qu'un magazine éducatif. La Maison Lumni est à suivre sur France 2, France 4 et France 5.

Retrouvez le programme sur : lumni.fr/article/revisez-avec-la-maison-lumni

FOOT Le ballon aide au confinement

Dans sa volonté de poursuivre l'émulation de groupe au sein de son effectif de jeunes joueurs, le Football Club 78 de Saint-Arnoult a mis sur pied un défi de jongles qui a ensuite été relayé en direction des équipes de son district. À suivre sur la page Facebook [FC Saint Arnoult 78](https://www.facebook.com/FC.Saint-Arnoult.78).

À noter l'action « Puissance Foot » mise en place par la FFF et la Fondation du Football. Elle propose, en complément des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, de bénéficier chaque jour d'exercices issus du livret d'activités pour les enfants de 10 à 12 ans (catégorie U11-U12) pendant la période de fermeture des établissements scolaires.

À retrouver sur la page Facebook « FondaCtion du Football ».

SCOLAIRE Continuité éducative

La municipalité et l'Éducation Nationale s'unissent pour accompagner les parents ayant des difficultés à assurer le suivi scolaire de leurs enfants.

Ces difficultés peuvent être :

- les parents parlent peu ou pas le français
- le foyer ne dispose pas d'internet ou de matériel informatique
- l'enfant a des difficultés d'apprentissage
- besoin de renforcement des enfants passant de la maternelle au CP ou de CM2 à la 6^e.

Pour bénéficier de ce service, les familles doivent se faire connaître sur le site internet de la mairie à l'adresse :

continuite-pedagogique.say78.fr

et y remplir le formulaire de demande. Chaque famille sera jointe par téléphone pour définir les conditions d'accompagnement à mettre en place.

RUES Balayage suspendu

Comme de nombreux services non essentiels en cette période de confinement, où l'objectif est de limiter les déplacements de chacun, le service de balayage mécanique des rues de la commune est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET Cellule de soutien psychologique

Face au Covid-19 et au bouleversement qu'il implique dans nos vies, le Centre hospitalier de Rambouillet met en place une cellule de soutien psychologique à disposition des patients et de leurs familles.

Vous avez besoin d'aide, composez le 80 93, une psychologue vous répondra de 9 h à 17 h ou par mail psychologues@ch-rambouillet.fr

ÉLECTION MUNICIPALE

Dans l'attente du second tour...



Étant donné le calendrier établi depuis plusieurs mois, cette parution relative à l'élection municipale de 2020 avait en prévision vocation à délivrer les résultats des premier et second tour du suffrage, et ainsi vous informer sur la nouvelle équipe qui dirigera la commune pour les 6 années à venir. L'urgence sanitaire en a voulu autrement. Initialement prévue pour se tenir le dimanche 22 mars, le second tour sera reporté à une date pas encore connue. Les préoccupations de la Nation aujourd'hui sont dans la gestion de la crise sanitaire que nous traversons.



Pour ce premier tour du 15 mars, des mesures sanitaires bien particulières ont donc été prises, afin de supprimer les contacts directs et indirects entre les votants et les personnels en charge de la tenue des bureaux de vote. Le lavage des mains était requis à l'entrée de chaque bureau de vote, les isolements adaptés pour ne pas à avoir à manipuler le rideau et des stylos ont été mis à disposition de chaque électeur.

Le civisme a prévalu et l'ensemble des électrices et électeurs ont respecté les consignes instaurées.

Merci à tous.



Résultats du premier tour par bureau de vote :

	BUREAU 1 Colombier		BUREAU 2 Primaire Camescasse		BUREAU 3 Maternelle Guhermont		BUREAU 4 Primaire Guhermont		BUREAU 5 Colombier		TOTAL			
	NB voix	%	NB voix	%	NB voix	%	NB voix	%	NB voix	%	NB voix	%		
Inscrits	966		975		936		898		826		4601			
Votants	381	39,44 %	422	43,28 %	417	44,55 %	407	45,32 %	361	43,70 %	1988	43,21 %		
Blancs et nuls	11	2,89 %	7	1,66 %	11	2,64 %	18	4,42 %	12	3,32 %	59	2,97 %		
Exprimés	370	38,30 %	415	42,56 %	406	43,38 %	389	43,32 %	349	42,25 %	1929	41,93 %		
1	SAINT-ARNOULT C'EST VOUS	M. François CHEVALLIER	64	17,30 %	80	19,28 %	92	22,66 %	53	13,62 %	55	15,76 %	344	17,83 %
2	DÉMOCRATIE ET INTÉRÊT LOCAL	M. Sylvain GUIGNARD	123	33,24 %	102	24,58 %	102	25,12 %	132	33,93 %	119	34,10 %	578	29,96 %
3	ENSEMBLE POUR SAINT-ARNOULT	M. Jean-Claude HUSSON	139	37,57 %	197	47,47 %	162	39,90 %	156	40,10 %	128	36,68 %	782	40,54 %
4	PARCE QUE NOUS AIMONS SAINT-ARNOULT	M. Laurent COCHETON	44	11,89 %	36	8,67 %	52	12,81 %	48	12,34 %	47	13,47 %	227	11,77 %

Le Courage sous toutes ses formes

En six installations, le courage aux travers des mots s'est exprimé cette année à l'occasion du parcours Poésie dans la Ville, conjointement mis en place par la Maison Elsa Triolet - Aragon et la commune.

Courage, restons confinés et nous vaincrons !



Le courage dont ont fait preuve certains poètes pour exprimer leur opinion leur ont valu d'être enfermés.



Dans le parc Arsonneau, il était possible de découvrir les poèmes de résistance écrits par Aragon dans la clandestinité.



Le poète livre sa vision du monde à travers le choix de ses mots et par la même occasion, dévoile une partie de lui. Certains d'entre-nous ont eu le courage de se dévoiler en répondant à un questionnaire de Proust mis en place avenue Henri Grivot.



Les poètes ont été et sont encore de tous les combats de société. Rétrospective.



Les commerçants de la commune ont une nouvelle fois permis à leur vitrine de refléter les écrits de nos poètes.

Au pied de la lettre se dissimule les poèmes. Les Arnolphiens ont été invités à y plonger la main.

Une surface de culture étendue

Chaque année, les jardiniers bénévoles sont présents dans le parc de la Maison Elsa Triolet - Aragon pour l'opération Jardin en Fête. La 7^e édition se tiendra le 5 juillet dès 14 h.



Participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie, créer des espaces écologiques et générer du lien social en favorisant les échanges avec les Arnolphiens telles sont les ambitions de l'instauration des jardins partagés conjointement instaurés par le service espaces verts de la commune et les jardiniers bénévoles.

Pour cette 3^e saison des Jardins partagés, un îlot situé rue des Genêts d'Or est venu compléter les 7 emplacements déjà confiés aux mains vertes arnolphiennes. Une gestion qui répond à une charte, notamment d'exclure, comme pour toute surface communale, l'usage de produits phytosanitaires. L'occupation temporaire de chacune de ces surfaces communales est accordée gratuitement pour une année. À chaque printemps, le service espaces verts fournit terreau, graines et quelques plants. Mais chacun est libre de fleurir et/ou cultiver l'espace à sa guise. Deux pompes à eau ont été installées et directement raccordées à la Rémarde pour permettre l'arrosage des jardins situés rue du Bon Saint-Arnoult et au parking de la rue de L'Isle.

Comment devenir jardinier bénévole ?

Vous souhaitez fleurir et/ou produire des fruits/légumes sur l'un des 8 Jardins partagés, contactez les jardiniers bénévoles par mail : g.ruault-rousseau@orange.fr

Où se situent les Jardins partagés ?

- rue du Martroi
- rue Basse
- emplacement côté droit parking rue de l'Isle
- emplacement côté gauche parking rue de l'Isle
- Jardin des Simples rue du Bon Saint-Arnoult
- espace fermé de la Fontaine du Bon Saint-Arnoult
- 6 jardinières, rue de l'Arbalète
- îlot rue des Genêts d'or

Vous souhaitez entretenir un nouvel espace public près de chez-vous ?

Faites-en la demande en ligne auprès de la mairie sur demande.say78.fr

À la rencontre des jardiniers bénévoles (dates à confirmer)

- **Dimanche 10 mai**, les jardiniers bénévoles vous font découvrir les 8 emplacements mis en culture. Rendez-vous à 10 h à la mairie.
- **Dimanche 5 juillet** dès 14 h, les jardiniers bénévoles seront à la Maison Elsa Triolet - Aragon, pour la 7^e édition de Jardin en Fête, le festival du jardin, de la poésie, des arts...

Création d'une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers

« Savoir pour servir », telle est la devise des Jeunes Sapeurs-Pompiers de France, devise qui aura cours également dès le mois de septembre à Saint-Arnoult-en-Yvelines, puisque notre centre d'incendie et de secours situé rue Jean-Moulin ouvrira une section de jeunes sapeurs-pompiers.



Qu'est-ce qu'un jeune sapeur-pompier ?

Treize à quinze ans maximum (né entre 2005 et 2007) est l'âge requis pour intégrer la formation des jeunes sapeurs-pompiers, filles et garçons. Cette formation s'étale sur 4 années. Le « JSP », jeune sapeur pompier, partage alors avec ses aînés volontaires et professionnels une fois par semaine, le samedi de 9 h à 13 h, la vie en caserne pour y apprendre le métier mais aussi ses valeurs et sa hiérarchie. L'instruction sera théorique, pratique et sportive, sans omettre la participation à des compétitions de niveau départemental, régional voire national en fonction des performances. La présence des jeunes sapeurs-pompiers sera également requise aux commémorations patriotiques.

Pourquoi devenir jeune sapeur-pompier ?

Cette formation permet une intégration simplifiée comme sapeur-pompier volontaire. L'accès au concours au niveau professionnel est facilité grâce à des bonifications obtenues en qualité de sapeur-pompier volontaire.

Quelles sont les conditions d'admission à la section de jeunes sapeurs-pompiers ?

Chaque candidat sera soumis à une commission de recrutement basée sur les indices de la condition physique et sur les acquis en mathématiques et en français. Le tout sera assorti d'un entretien oral avec et sans les parents.

Durant toute la formation du jeune sapeur-pompier, ses résultats scolaires seront aussi pris en compte.

Quand postuler ?

L'intégration est prévue pour débuter en septembre 2020. Dans l'immédiat, le centre de secours recueille d'ores et déjà les coordonnées des jeunes intéressé(e)s par téléphone au 01 61 08 34 00 ou par mail : jsp.sta@sdis78.fr

78 artistes et 241 œuvres

Après une édition 2019 exclusivement consacrée aux invités d'honneur des éditions précédentes, le cru 2020 du réputé Salon d'Art arnolprien a renoué avec la mise à l'honneur de deux artistes, à savoir la sculptrice Nacéra Kainou et le peintre Hocine Ziani, dont la présentation à l'assistance lors du vernissage est revenue au tout nouveau président d'Art Passion Arnolprien, Henri Fourgous.



Les toiles d'Hocine Ziani et les sculptures de Nacéra Kainou étaient à l'honneur de cette 26^e édition du Salon d'Art.



Le vernissage est le coup d'envoi d'une semaine marathon pour les bénévoles d'Art Passion Arnolprien. Des centaines de visiteurs ont une nouvelle fois franchi les portes du Colombier.



Le président Henri Fourgous a décerné les prix récompensant les lauréats dans chaque catégorie.



Les allées du Salon d'Art ont accueilli tant les visiteurs que les passionnés.



Jeunes inconditionnels du Salon d'Art, les écoliers accompagnés de leurs enseignants ont planché durant une heure autour de certaines œuvres.

Les travaux en ville

Le rétablissement de l'éclairage public rue Louis Hamet a nécessité l'ouverture de la chaussée.



Le trottoir au pied des 94 nouveaux logements rue des Remparts est en cours de réalisation.

Le SICTOM n'assurant plus la collecte des déchets verts, ils ne doivent plus être utilisés, notamment pour éviter tout risque d'incendie qui pourrait être généré par la fermentation. Rappel, le brûlage des déchets verts est interdit et répréhensible. Merci.



Un nouvel enrobé a été posé sur le trottoir commun à l'accès du Cratère et du centre commercial des Remparts.

Travaux suspendus

Les règles de confinement s'adressent au plus grand nombre. À ce titre, les travaux non essentiels sont arrêtés. Au niveau de la commune, cela concerne tout aussi bien l'entretien des espaces verts, le balayage mécanique de la commune que la pose des nouvelles huisseries de la mairie prévue le mois dernier.



Les premiers travaux dans le cadre de la construction des 55 logements du Champ des Pommiers ont commencé.

Ouverture prévue courant septembre 2020



Voitures, vélos et bus cohabiteront en harmonie sur le nouveau parc multimodal.

Les travaux mènent bon train le long du Chemin départemental 149 entre Longvilliers et Dourdan, à l'entrée de l'autoroute A10. À leur terme, les usagers disposeront d'un parking de 255 places de stationnement assorti de nombreux services.

Aux portes de Paris, l'autoroute A10 est un axe stratégique pour les déplacements domicile/travail. Elle est utilisée tous les jours par des lignes de cars express et de nombreux usagers utilisent déjà les parkings de stationnement existants pour continuer leur trajet en transports collectifs. Régulièrement saturés, leur transformation a été entreprise depuis mi-2019 par VINCI Autoroutes pour offrir à ces usagers un parc multimodal doté de 255 places de stationnement, d'une nouvelle gare routière comportant 8 quais pour accueillir 5 lignes de bus existantes.

Ces travaux ont conduit à la création d'un parking provisoire et à la fermeture temporaire du parking actuel. Au fil des semaines et des travaux, les usagers sont et seront informés de l'ouverture et de la fermeture des différentes aires de stationnement qui mèneront en septembre 2020 à l'ouverture de la nouvelle aire de stationnement.

Elle comportera un bâtiment voyageurs à haute qualité environnementale doté de nombreux services : accès cyclable, abri pour les deux roues, wifi, affichage en temps réel des horaires de cars, casiers de consignes, bornes de recharge pour les véhicules électriques, ainsi qu'un distributeur de paniers fermiers composés des produits des agriculteurs locaux.

Son coût de 6 millions d'euros est supporté par VINCI Autoroutes.

En bref...

SOLIDARITÉ

Don du sang, prenez RDV



Les collectes de sang ne sont pas considérées comme des lieux de rassemblement, mais comme des lieux de passage. Les réserves sont faibles. Donner son sang, c'est sauver des vies. Les citoyens sont autorisés à se déplacer pour donner leur sang. Néanmoins, en cette période de confinement, il convient de prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr, ou sur l'application **Don de sang**.

Les prochaines collectes mobiles au plus près de Saint-Arnoult-en-Yvelines :

- Mercredi 8 avril de 13 h 00 à 18 h 00 à Dourdan à l'Espace Culturel René Cassin, 11 rue des Vergers Saint-Jacques.
- Jeudi 23 avril de 15 h à 20 h à Limours à la salle La Grange, place du Gymnase.
- Mercredi 13 mai de 14 h 30 à 19 h 30 à Dourdan à l'Espace Culturel René Cassin, 11 rue des Vergers Saint-Jacques.
- Mercredi 13 mai de 14 h 30 à 19 h 30 à Rambouillet à la salle Antoinette Vernes, 14 rue Antoinette Vernes

Retrouvez les lieux de collecte notamment les sites fixes en fonction de votre lieu de résidence sur :

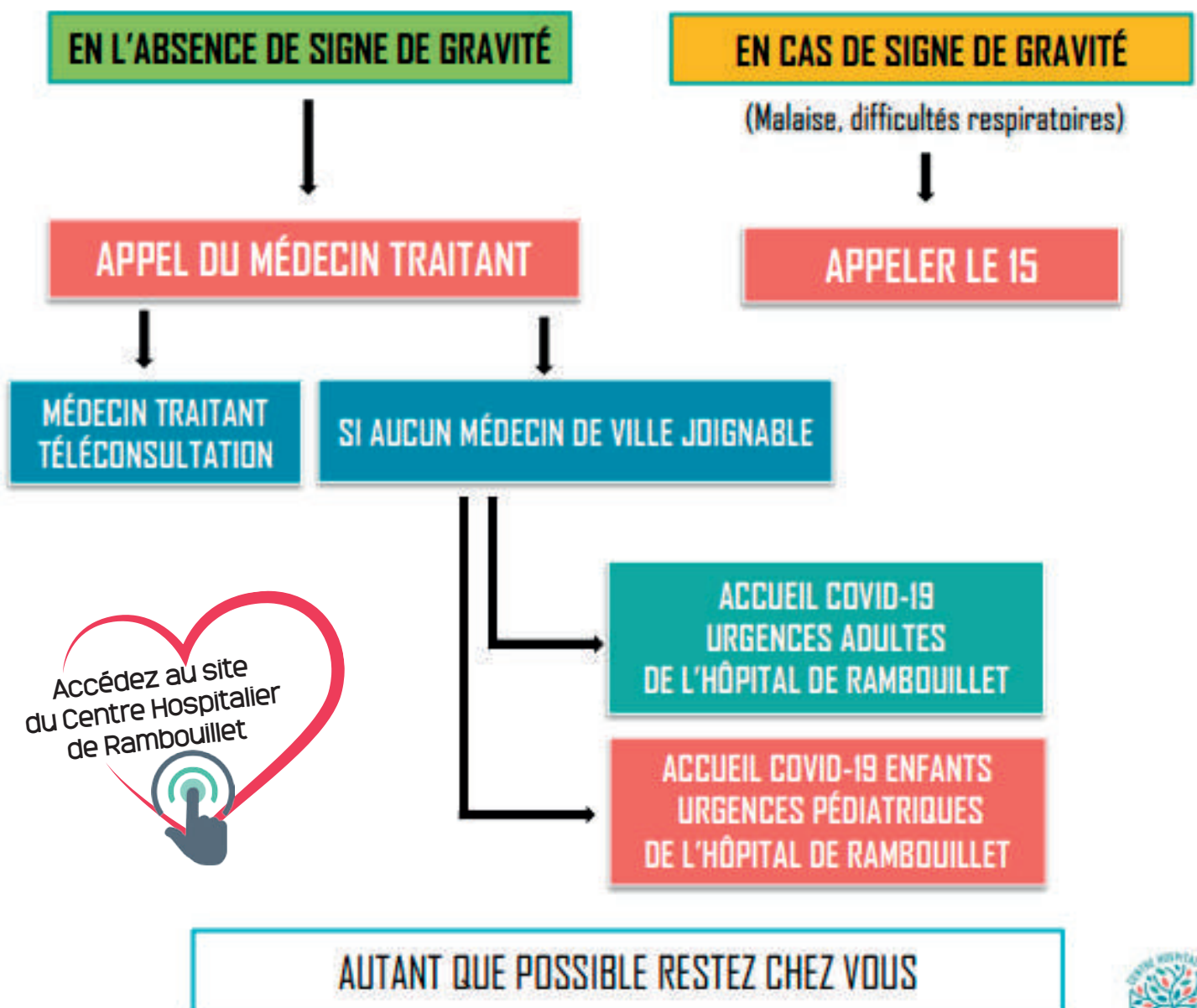
dondesang.efs.sante.fr

ORGANISATION DU RESEAU DE SOINS SUR LE BASSIN DE RAMBOUILLET PENDANT L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

L'épidémie de COVID-19 progresse très rapidement dans notre région avec probablement pour conséquence un afflux important de malades dans les cabinets médicaux.

Accueillir des patients suspects COVID-19 au cabinet médical de ville peut mettre en péril la Santé de chacun (médecins et malades) avec un croisement possible avec les autres patients.

**Pour tout patient présentant les signes suivants :
toux, fièvre, maux de tête, diarrhée, nez qui coule**



Accédez au site
du Centre Hospitalier
de Rambouillet

